

Présents : Mmes CLÉMENT, PARENT, CHABRIDON, VAUCHER, BOURACHOT, VIARDOT, DAGOREAU, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, BENON, LEBEAU, PERSICO, et PANNETIER.

Excusés : Mrs RAVAT et RAY

Lecture du compte-rendu du 17 Mai 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Mode de publication des actes communaux

Le Maire explique qu'au 1^{er} Juillet 2022 entre en vigueur de nouvelles règles concernant la rédaction et la publication des actes pris par les communes. Ainsi, le compte-rendu sera rédigé sous forme de procès-verbal. Une liste de délibérations sera établie. Concernant la publication de ces documents, le texte prévoit que celle-ci doit être faite sous forme électronique. Toutefois, la loi autorise les communes de moins de 3500 habitants à conserver leur système actuel de publication à savoir l'affichage papier en mairie et sur la commune. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décident de conserver ce système de publication papier tel qu'il existe aujourd'hui, complété d'une information sur le site internet de la commune

Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le FSL est un fonds mis en place et géré par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire au profit des ménages afin qu'ils puissent accéder à un logement décent (aide au versement d'une caution par exemple) et ce pour certaines populations en difficultés financières. Le Département demande ainsi une participation financière de 0,35 euros par habitant. Compte tenu des différents dispositifs existants déjà en parallèle, le conseil municipal après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, décide de ne pas donner suite à la demande du département de Saône-et-Loire.

Recrutement de l'adjoint technique

4 candidatures ont été reçues, 2 personnes ont déjà été reçues et une sera reçue le vendredi 24 Juin, la 4^{ème} personne ne s'étant pas présentée. A l'issue, un choix sera réalisé dans les prochains jours.

Travaux de voirie

Concernant la Rue Buissonnière, de nouveaux devis ont été demandés aux entreprises avec un cahier des charges modifié par rapport à la demande initiale. Seule l'entreprise EIFFAGE ayant répondu, le conseil municipal accepte sa proposition d'un montant de 26 337 euros HT, qui déduction faite de la subvention déjà obtenue, porte la dépense à la charge de la commune à 24 660 euros HT.

Questions diverses

- Le Maire fait le compte-rendu de la commission communication qui a travaillé sur l'ordre du jour de la réunion publique du 16 Septembre prochain. Différents sujets devraient ainsi être traités sous réserves :

1/ Point sur la sécurité dans la commune notamment la mise en place de la vidéo surveillance ainsi que sur l'opération « voisins vigilants ».

2/ Point sur le budget

3/ Calendrier PLUI

4/ Pont de Fleurville

5/ Rapprochement Fleurville/Viré

6/ Centre Communal d'Action Sociale, point sur les projets

- Recensement de la population : 250 logements recensés avec un total de 495 habitants sachant que 2 logements sont ressortis en non enquêtés
- Mme RICHY qui assurait les cours de stretching ayant informé de la fin de son activité au sein de l'association Ami Du Do Remi, tient à remercier l'ensemble des élus ainsi que les employés communaux. Elle souligne que cette activité au sein de notre commune a contribué à faire connaître le stretching par de nombreuses personnes. L'assemblée générale de l'association aura lieu le 30 Juin prochain à 20h15.
- Assemblée générale de l'ADMR à laquelle a assisté Mme VIARDOT : L'association éprouve des difficultés pour recruter du personnel et à trouver des bénévoles pour faire fonctionner au mieux l'association. Le Département de Saône-et-Loire va mettre des véhicules de service à disposition du personnel.

La Prochaine séance aura lieu le 06 Septembre à 20 heures

Le Maire



L'entreprise chargée de la dératisation sera sur la commune le 1^{er} Juillet prochain. Merci de nous informer si vous avez près de chez vous des zones infectées